

En Belgique, selon un rapport récemment publié par la plateforme Yoopies.be, les parents paient leur baby-sitter en moyenne un peu plus de 8 €/h.

Chez nous ce tarif n'est pas réglementé, mais la Ligue des Familles, elle, préconise 5 €. Trop peu ?

Débats Ripostes

A 5 euros de l'heure, le baby-sitting est-il sous-payé ?

Oui

STÉPHANIE

Baby-sitter en province de Liège.

*sur ceux pratiqués
par les autres baby-sitters
et en consultant
les petites annonces."*

*"J'ai défini ces tarifs
en me basant*

■ Sans emploi, je propose mes services en tant que baby-sitter avant tout parce que j'aime les enfants et que je veux rendre service aux parents qui en ont besoin. Je demande entre 8 et 11 euros de l'heure suivant le moment de la journée où je dois prester. Il m'arrive de baisser mon prix, mais je refuse de descendre en dessous de 5 euros. A ce tarif-là, on ne gagne vraiment pas grand-chose.

Qui êtes-vous et depuis quand proposez-vous vos services en tant que baby-sitter ?

J'ai 21 ans et j'habite en province de Liège. Je suis à la recherche d'un emploi. Cela ne fait pas très longtemps que je fais du baby-sitting. Je mets des annonces depuis quelque temps déjà, mais j'ai été contactée pour la première fois assez récemment.

Pourquoi avez-vous décidé de vous lancer dans cette aventure et comment vous faites-vous connaître ?

J'ai décidé de faire du baby-sitting avant tout parce que j'aime beaucoup les enfants. Il y a aussi une di-

mention de service dans ma démarche. Les parents qui doivent aller travailler ou qui souhaitent s'offrir une sortie en couple en soirée n'ont pas tous des facilités pour faire garder leurs enfants. Je mets donc des annonces et j'attends qu'on me contacte.

Est-ce le fait d'être sans emploi qui vous motive à faire du baby-sitting ? Est-ce pour l'argent ?

Absolument pas. Ce que je gagne comme baby-sitter ne m'est pas indispensable. Heureusement, d'ailleurs, parce que ça ne rapporte pas beaucoup. Je le fais parce que j'aime les enfants. Lorsque j'étais

plus jeune, je souhaitais être puéricultrice et travailler dans le secteur de l'enfance. Malheureusement, c'est loin d'être un métier en pénurie et je me suis donc dirigée vers d'autres études. Si je trouve un travail, je pourrais très bien continuer à faire du baby-sitting parce que je le fais pour les enfants et pour proposer un service pour aider les parents.

Quel est le tarif que vous pratiquez ?

En journée, c'est-à-dire entre 8 h 00 et 18 h 00, je demande 8 euros de l'heure. En soirée, soit entre 10 h 00 et 22 h 00, je passe à 9,50 euros de l'heure et j'ai fixé à 11 euros de l'heure mon tarif de nuit qui va de 22 h 00 à 6 h 00. J'ai déterminé ces tarifs en me basant sur ceux pratiqués par les autres baby-sitters et en consultant les petites annonces. J'avais constaté que certains demandaient jusqu'à 12 euros de l'heure, mais j'ai décidé de ne pas demander

autant tout en ne m'éloignant pas trop de cet ordre de grandeur.

Est-il facile de se faire une place comme baby-sitter et de trouver des enfants à garder ?

Non, ce n'est vraiment pas facile du tout. La première chose que les parents essayent de faire, c'est de négocier le prix. A 8 euros de l'heure, je n'ai pas eu beaucoup de contacts. Il m'est déjà arrivé d'accepter de baisser mon tarif à 5 euros de l'heure, mais malgré ce geste ça restait encore trop cher. Certains parents doivent s'absenter toute une jour-

née voire plusieurs jours de suite. Ils n'ont pas toujours les moyens de faire face à la charge financière que représente une baby-sitter pour de telles durées. Mais en dessous de 5 euros de l'heure, je refuse de garder des enfants. A ce tarif-là, ça ne me rapporte déjà grand-chose car je dois tenir compte de mes frais de déplacement et de la nourriture que je dois m'acheter pour le repas de midi. Très concrètement, j'ai récemment gardé la petite fille d'une amie. J'avais accepté un tarif de 5 euros de l'heure. J'ai cependant déboursé 3,80 euros pour mon aller-retour en bus et lorsque je suis sortie en promenade avec la petite fille, je lui ai payé un petit truc à boire et à manger. Au final, le moins qu'on puisse dire, c'est que je n'ai vraiment pas gagné énormément lors de ce baby-sitting. Lorsque vous confiez vos enfants à quelqu'un, vous voulez le meilleur pour eux parce qu'ils sont ce que vous avez de plus précieux. Dans ce cas, 5 euros de l'heure, ça ne me paraît pas exorbitant.

Vous n'avez jamais eu envie de rejoindre le service de baby-sitting proposé par la Ligue des Familles, qui recommande un tarif horaire de 5 euros ?

Non, parce que je crois qu'il faut une qualification pour en faire partie. Je me suis renseignée et il faut avoir une qualification d'auxiliaire à la petite enfance.

Entretien : Charles Van Dievoort

Non

■ Je ne comprends pas que cela n'intéresse personne de gagner 400 euros par mois nets d'impôts pour s'occuper d'un enfant parfaitement autonome... Maman célibataire, je ne peux vraiment pas mettre plus. Et, infirmière pédiatrique, cela m'interpelle de devoir payer autant pour pouvoir aller travailler et m'occuper des enfants des autres. Je ne trouve vraiment pas la solution...

KARINE LEROUSSEAU

Maman.

“En France, d'où je viens, il existe des associations pour soutenir les familles monoparentales et/ou les parents à horaires atypiques. Elles proposent des prix calculés sur base des revenus des parents.”

Mi-août, vous avez posté une petite annonce afin de trouver un(e) baby-sitter pour s'occuper de votre fils de neuf ans car vos horaires sont fortement atypiques. Dans cette annonce, vous détaillez le prix que vous offrez (qui oscille, suivant l'horaire, entre 2,50 € et 5 € de l'heure). 5 € : c'est le montant conseillé par la Ligue des Familles, que d'aucuns trouvent scandaleusement bas. Qu'en pensez-vous ?

Je suis maman célibataire et infirmière pédiatrique à temps plein. Je viens de France et toute ma famille est loin. J'ai donc besoin de quelqu'un pour de nombreux

ses tranches horaires en semaine et le week-end, le matin, le soir ou la nuit, pour un total d'environ 70 à 80 heures par mois minimum. Le baby-sitting représente donc un très gros budget pour moi : entre 3 et 400 € à peu près, plus les repas qui sont offerts et toutes les commodités de mon appartement (jardin, internet, machine à laver, douche...) Avec mon seul salaire, je ne peux vraiment pas donner davantage si je veux boucler la fin du mois. Franchement, payer aussi cher pour pouvoir aller travailler et m'occuper des enfants des autres, je trouve cela anormal.

Ce budget a-t-il été critiqué par des candidats potentiels qui auraient réclamé plus ?

Ah oui ! J'ai même reçu des e-mails, notamment anonymes, très méchants. On me disait : “Comment osez-vous proposer moins cher que pour faire du ménage pour s'occuper de la chose qui est la plus chère à vos yeux ?” A ceux qui laissaient une adresse où je pouvais répondre, j'ai tenté d'expliquer que 400 € nets d'impôts par mois, ce n'est pas si mal quand même. Surtout pour s'occuper d'un enfant qui est parfaitement autonome mais que je ne peux évidemment pas laisser tout seul, pour des raisons de sécurité.

Vous avez trouvé votre perle rare ?

L'année dernière, j'avais trouvé un étudiant à qui cela

allait très bien, mais pour cette année scolaire pas encore. J'ai vraiment reçu très peu de propositions. J'ai une jeune fille qui commence demain à l'essai. Mais j'ai vraiment de gros problèmes pour trouver quelqu'un notamment à cause de l'horaire du matin de 7 à 8 heures (la personne que je cherche viendrait déjeuner et conduirait mon fils à l'école les jours où je suis de service en matinée). Je pensais vraiment avoir plus de candidats. En tout, je n'ai rencontré que quatre personnes avec lesquelles on ne s'est pas entendus et cinq ne sont même pas venues au rendez-vous. Les autres voulaient faire monter les prix...

Que pensez-vous des baby-sitters qui ne veulent pas descendre sous les 8 € ?

Je comprends pour des baby-sittings occasionnels, quand les parents veulent sortir un soir. Mais pas pour 80 heures par mois. Ce serait impayable !

Pensez-vous que les tarifs devraient être réglementés ?

En France, d'où je viens, il existe des associations pour soutenir les familles monoparentales et/ou les parents à horaires atypiques. Elles proposent des prix calculés

sur base des revenus des parents et uniquement des baby-sitters professionnels. Ici, rien malheureusement.

Alors comment faites-vous depuis la rentrée ?

Ma famille est loin et ici je ne connais personne. Quelques connaissances me donnent un coup de main. Parfois une collègue, parfois un voisin. Mais cela ne peut pas continuer ainsi.

Comment votre fils vit-il cette situation ?

Je ne suis pas à l'aise car je pense qu'il ne la vit pas très bien... En quelques siècles, on a beaucoup avancé en matière de droits des femmes (au travail notamment). Mais concernant les gardes d'enfants, on en est resté à l'époque de nos grands-parents. On se retrouve avec des mamans qui travaillent et un mode de garde qui n'est pas du tout adapté !

Envisagez-vous de changer de travail, si vous deviez ne pas trouver de solution ?

Je n'aimerais vraiment pas devoir en arriver là, mais que faire d'autre, si je ne trouve pas de solution ?

Entretien : Monique Baus